

Dossier de presse

Bourg-en-Bresse, le 22/05/2023

Assemblée consulaire annuelle de la CCI de l'Ain – Conférence : Le monde change, le commerce s'adapte... Quelles conséquences ?

Lundi 22 mai 2023 à 18h – Technopole Alimentec – Bourg-en-Bresse

Nos habitudes de vie évoluent. Ces dernières années particulièrement mouvementées (pandémie du Covid, réchauffement climatique, conflit en Ukraine, inflation...) mais aussi les progrès technologiques ont accéléré les changements. Nos comportements d'achat n'échappent pas à ces évolutions. Ce sont les constats observés par la CCI de l'Ain lors de sa 8^e enquête sur les comportements d'achat des ménages aindinois, dont les résultats ont été présentés ce lundi 22 mai lors de l'assemblée consulaire annuelle.

Afin d'analyser ces changements et mesurer leurs impacts, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain réalise **tous les 5 ans** une enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain. Cette enquête qui a reçu le **soutien de l'Etat grâce au Plan France Relance** s'est déroulée pour la première fois et en même temps dans tous les départements de la région Auvergne Rhône Alpes.

Pour l'Ain, il s'agit de la 8^e édition. Cette 8^e enquête s'est déroulée entre mars et juillet 2022, a permis de collecter **102 000 actes d'achat** concernant **44 produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante** et **3 prestations de service** auprès de **1 750 ménages aindinois représentatifs**.

Les principaux résultats et tendances issus de cette 8^e enquête

Un potentiel de consommation sous contrainte :

- Une dépense moyenne annuelle par ménage dans l'Ain (14 882 €) supérieure de 8% à celle observée en France métropolitaine.
- Un potentiel de consommation estimé à 4,3 Md€ en 2022 en hausse de 11% par rapport à 2017 soutenue principalement par la croissance démographique (+7%)
- La progression de 15% du potentiel de consommation alimentaire évalué à 2,0 Md€ en 2022, est 2 fois plus élevée que celle (+7%) du potentiel de consommation non alimentaire estimé à 2,3 Md€ impactée par la baisse des dépenses en équipement de la personne et en hygiène santé beauté.

Pour les achats alimentaires, les ménages aindinois privilégient la proximité :

- 91% des dépenses alimentaires faites dans les commerces sédentaires et non sédentaires de l'Ain (contre 90% en 2017)
- Augmentation de l'attraction des pôles secondaires et locaux de l'Ain dont l'offre commerciale s'est étoffée ces dernières années. Ils captent 63% des dépenses alimentaires contre 61% en 2017.
- Les grandes surfaces alimentaires qui quadrillent le département, restent le canal de distribution privilégié en captant 82% des dépenses alimentaires des ménages aindinois avec toutefois des évolutions différenciées selon les formats de magasins.
- L'évasion demeure peu élevée (9%). Elle est à rapprocher des flux domicile travail et de la proximité de pôles commerciaux des départements limitrophes

Pour le non alimentaire, Internet capte désormais 20% des dépenses des ménages aindinois (contre 9% en 2017)

- Ces dépenses s'élèvent à plus de 470 M€ et représentent 50% de l'évasion non alimentaire.
- La forte croissance des dépenses sur Internet concerne toutes les familles de produits et s'effectue au détriment des commerces « physiques »

Les commerces « physiques » de l'Ain capte 60% des dépenses non alimentaires (contre 67% en 2017)

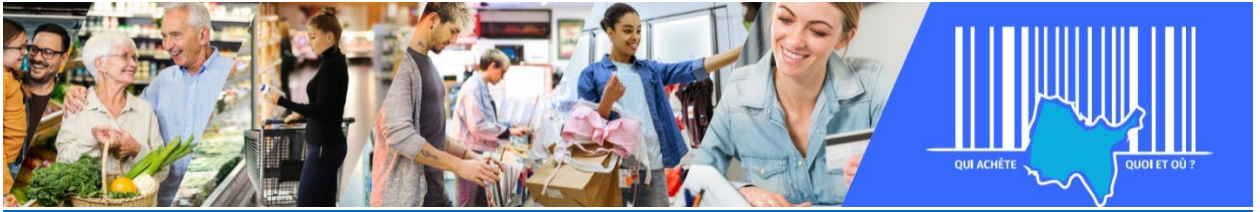
- Le chiffre d'affaires non alimentaire des commerces aindinois est estimé à environ 1,4 Md€ en 2022.
- L'appareil commercial des pôles majeurs capte encore plus de la moitié des dépenses non alimentaires des aindinois faites dans l'Ain.
- Les grandes surfaces aindinoises restent le format de distribution dominant avec 69% de taux d'emprise, en hausse de 4 points par rapport à 2017

Des conséquences sur l'activité des pôles commerciaux de l'Ain :

- Une augmentation marquée de l'activité commerciale des pôles secondaires et locaux dopées par la croissance des dépenses alimentaires et par le renforcement et la diversification de leur offre commerciale.
- La baisse de l'emprise des pôles majeurs dont l'offre commerciale apparaît davantage impactée par les changements des comportements d'achat des ménages aindinois (diminution des dépenses en équipement de la personne, développement des achats en ligne...)

L'Ain conserve toutefois un tissu commercial équilibré, diversifié et spatialement bien réparti qui a su se développer harmonieusement et qui continue de s'adapter.





Avec le soutien :



Contact presse : Johan Lévêque – T. 06 25 71 88 14 – communication@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 33 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.



Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Hôtel Consulaire | 1 rue Joseph Bernier | CS 60048 | 01002 Bourg-en-Bresse Cedex

T. 04 74 32 13 00 | F. 04 74 21 42 63 | cci@ain.cci.fr www.ain.cci.fr SIRET 180 130 015 00019

3/3